

Rue89Lyon

« Urgence sociale » : les locataires d'Alliade Habitat manifestent face à des charges « élevées »

Près d'une centaine de locataires se sont réunis devant le siège d'Alliade Habitat (Lyon 7e), mardi 23 juin, pour demander des explications sur d'importants rappels de charges de gaz et d'eau chaude pour 2023.

Cet article est en accès libre. Pour soutenir Rue89 Lyon, [abonnez-vous](#).

Raziele Giscon

Publié le 24 juin 2026 · Imprimé le 25 juin 2026 à 10h00 · ⌚ 4 minutes



L'ensemble des manifestants réunis devant les locaux d'Alliade Habitat, mardi 23 juin.

Ce mardi 23 juin, la canicule n'a pas dissuadé les locataires, réunis dès 10 heures devant le siège d'Alliade Habitat. À leur arrivée, une banderole « Nos charges explosent » a été déployée face aux locaux. Sous une chaleur accablante, les manifestants ont exprimé leur colère, tandis qu'un chapiteau leur permettait de s'abriter et de s'hydrater. Micro en main, Tennessee Garcia, le coordinateur de la Confédération syndicale des familles (CSF) a relayé leurs revendications dans une ambiance tendue.

À l'entrée, une affiche apposée par Alliade Habitat annonçait une « fermeture exceptionnelle » des bureaux pour la matinée. Pourtant, derrière les vitres, plusieurs employés restaient visibles, de quoi alimenter l'incompréhension des locataires, qui souhaitaient une entrevue.

Ces derniers ont dénoncé la flambée des charges de chauffage mais également d'eau. Sur l'une des pancartes, on peut lire : « À la résidence Le Chater (à Francheville, ndlr), charges de chauffage en 2022 : 56 481 euros. En 2023 : 162 166 euros. Soit une augmentation de 187 % ! ». Selon les locataires, la situation est similaire pour d'autres résidences.

[Lire aussi sur Rue89Lyon](#)

[À Lyon, les charges locatives ont atteint « un niveau record » dans les logements sociaux](#)

[« Stupéfaits et en colère » : des locataires d'Alliade Habitat à Lyon face à des charges exorbitantes](#)

Des locataires désespérés face à leurs dettes

Pour Émelyne (prénom modifié), locataire depuis 25 ans et brancardière, la régularisation reçue en 2025 a été un choc. Habitée à de faibles montants, voire à des remboursements, elle a découvert une somme à payer de 800 euros. « Depuis des années, c'était plutôt l'inverse : on me remboursait entre 100 et 200 euros, déduits ensuite du loyer », explique-t-elle.

Selon la CSF, près de 35 000 locataires d'Alliade Habitat seraient concernés par ces régularisations jugées difficiles à absorber. Valentin, père de trois enfants et agent d'entretien en situation de handicap, a lui aussi découvert en 2025 des charges liées à 2023. D'abord fixées à 1 000 euros, elles ont été ramenées à 800 euros. « Avec trois enfants, il ne nous reste que 200 euros pour finir le mois. J'ai peur que les huissiers débarquent chez moi », confie-t-il.

Pour l'épouse de Pierre, femme de ménage, la mobilisation a aussi un coût. Elle a dû renoncer à une journée de travail. « J'étais censée travailler aujourd'hui, mais je perds une journée de salaire », déplore-t-elle.



Le coordinateur Tennessee Garcia, de la Confédération syndicale des familles, expose les revendications des locataires d'Alliade Habitat. Photo : Razielle Giscon/Rue89Lyon

Une délégation de locataires a tenté d'obtenir un rendez-vous avec Alliade Habitat pour discuter des régularisations de charges. La réunion prévue ce mardi a toutefois été annulée, rapporte la CSF. Une décision mal vécue par plusieurs manifestants. « Ils ne viennent même pas nous parler. J'ai l'impression que nous ne sommes absolument pas considérés », regrette une locataire.

Selon les dossiers présentés par les habitants mobilisés, les montants réclamés varient de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers, atteignant jusqu'à 29 000 euros selon une facture que nous avons pu consulter.

Des régularisations tardives

Depuis 2023, Alliade Habitat ne communiquait plus le montant annuel des régularisations de charges. Les factures n'ont été transmises qu'à partir de 2025, avec plus de deux ans de décalage. Juste avant la limite légale qui autorise un bailleur à réclamer des charges impayées pendant trois ans.

Alliade Habitat explique que « l'édition des décomptes a été impactée par des opérations de fusion et des migrations informatiques intervenues ces dernières années. Alliade Habitat mesure l'impact de ces retards sur la relation de confiance avec ses locataires et s'engage dans un plan de stabilisation ».

Dans une lettre adressée à Alliade Habitat le 28 mai, la CSF dénonce une « urgence sociale » et pointe ce qu'elle estime être des « dysfonctionnements ». Elle souligne notamment un manque de transparence sur la signature d'un contrat de gaz en 2023 et l'absence d'achat groupé de l'énergie par Alliade Habitat. Surtout, le syndicat déplore que depuis 2023, les montants prélevés chaque mois aux locataires n'aient pas été ajustés pour correspondre à la hausse des charges.

La CSF a mené une étude sur les factures issues de 24 résidences. L'association affirme avoir constaté plusieurs anomalies, notamment des erreurs de facturation et des écarts de tarifs entre certaines résidences. « L'ensemble de ces éléments a pour conséquence de générer des régularisations très élevées, plaçant les locataires dans des situations financières particulièrement difficiles », conclut la CSF dans sa lettre.

Tennessee Garcia affirme ne pas avoir obtenu de réponse de la part d'Alliade Habitat. La délégation des locataires et la CSF réclament alors un état détaillé des comptes et demandent à Alliade Habitat un « dédommagement » de 30 % du montant des sommes facturées aux locataires.

Les locataires et la CSF craignent des procédures de recouvrement mais le bailleur assure qu'« aucune procédure d'expulsion ne sera engagée ». En revanche, le bailleur exclut toute prise en charge des sommes réclamées, mais propose « la mise en place de plans d'échelonnement adaptés ou encore l'orientation vers les aides mobilisables selon les situations. » Les représentants des locataires doivent être reçus le 9 juillet par la direction d'Alliade Habitat pour poursuivre les discussions.



**Retrouvez cet article sur
Rue89 Lyon !**

<https://www.rue89lyon.fr/2026/06/24/charges-elevees-locataires-alliade-habitat-manifestent/>

0 commentaire posté en ligne

À propos de l'auteur de l'article :

RG

Raziele Giscon